



Prison pour 1 joint ?

Par SSURVIVANTE

Bonjour,

Je suis en récidive sous conduite de cannabis. Jugée la première fois en 2009, j'ai eu 6 mois de suspension, un stage à accomplir, une amende et 1 mois de prison avec sursis.

Je me suis fait arrêter il y a quelques jours et je passe au tribunal fin avril. Pensez-vous que pour 1 mois de prison je vais le faire ou au contraire il va être annulé.

Merci

Par jury34

Bonjour,

En matière de récidive, la réglementation est sévère.

Vous risquez une condamnation à un emprisonnement ferme.

Cordialement